



Le Parisien
LUNDI 11 JANVIER 2021

CARNET | ÎLE-DE-FRANCE

Avis de Décès

77 - CHÂTELET EN BRIE

M. et Mme Christophe et Anne BONNET,
M. et Mme Valérie et Thierry LEAUTE,
Ses enfants et leurs conjoints,
Amélie, Mathilde,
Thomas et Adèle,
Ses petits-enfants,
Mme Martine BONNET,
sa belle-sœur,
M. et Mme Olivier et Céline BONNET et leurs enfants,
M. et Mme Sophie et Frédéric SILVA et leurs enfants,
Marie-Dominique, Marie-Claude,
Marie-Paula, Pascal et Franck,
Ses neveux et nièces,
Emilie et Virginie,
Ses petites-nièces,
Et toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Christine BONNET née PETIT

survenu le mardi 5 janvier 2021, à l'âge de 84 ans.

La cérémonie religieuse se déroulera le mardi 12 janvier 2021, à 14h30, en l'église du Châtelet en Brie, où l'on se réunira. Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances. Suivie de son inhumation dans sa sépulture au cimetière du Châtelet en Brie. Pas de plaques.

PF DE LA BRIE
01 64 37 63 45

La reproduction
de nos
petites annonces
est interdite

95 - EAUBONNE

Mme Rosidah NOVAIS, son épouse,
ses enfants et leurs conjoints,
ses petit-enfants,
ainsi que toute sa famille
et ses amis

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Joachim NOVAIS

survenu le soir du 31 décembre 2020.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 11 janvier à 14h30 à l'église Notre Dame d'Eaubonne, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau d'Eaubonne.

Priez pour lui. Repose en paix.

Remerciements

77 - GOUAIX

M. Daniel HUPPIN, son époux
Chantal et Joël GANDOIN
Une pensée pour Pascal HUPPIN
Dominique et Marie-Laure HUPPIN
Jean MICHOT,
ses enfants
Ses petits-enfants
Ses arrière-petits-enfants
Et toute la famille,

très touchés des nombreuses
marques de sympathie qui leur ont
été témoignées lors des obsèques de

Mme Simone HUPPIN née GOUERE

remercient toutes les personnes qui
se sont associées à leur peine et les
prient de trouver ici l'expression de
leur vive reconnaissance.

PF MARRIERE
BRIOS NEGREVERGNE
GOUAIX & PROVINS
01 64 00 03 92

77 - MONTCOURT FROMONVILLE

Mme Monique LE CORRE,
son épouse,
Patrick et Gaëlle LE CORRE,
ses enfants,
Ses petits-enfants

vous expriment leurs remerciements
pour votre témoignage d'amitié et
de sympathie manifesté lors du
décès de

M. Yves LE CORRE

et vous prient de trouver ici
l'expression de leur sincère
gratitude.

PPG - SERVICES FUNÉRAIRES
NEMOURS
01 64 28 01 67

77 - CLOS FONTAINE

M. Michel VAMPOUILLE (*),
son époux
Jeanne-Marie VAMPOUILLE (*),
Myriam VAMPOUILLE et
Jean-Marie GRONNIER,
Eric et Valérie VAMPOUILLE,
Véronique et Manuel
SOARES DA SILVA, ses enfants
Julien, Léo, Hélias, Graziella,
ses petits-enfants
Ainsi que toute la famille,

très touchés des marques de
sympathie que vous leur avez
témoignées lors du décès de

Mme Marie-Thérèse VAMPOUILLE née BRONGNIART

vous remerciant bien sincèrement
d'avoir partagé leur peine par votre
présence, vos envois de fleurs,
souvenirs et condoléances.

PF CANARD
LE CHOIX FUNÉRAIRE
77160 PROVINS
01 60 58 01 01

77 - DAMMARE LÈS LYS

Toute la famille ONESTI,

très touchée par les marques de
sympathie, d'amitié et d'affection
témoignées lors du décès de

Mme Colomba ONESTI née ZANETTI

remercient très sincèrement toutes
les personnes qui se sont associées
à leur deuil par leur présence, leur
pensée, leurs messages de
condoléances et leurs envois de
fleurs.

POMMES FUNÉRAIRES DE LA BRIE
77190 DAMMARE LÈS LYS
01 64 37 63 45

77 - MONTCOURT-FROMONVILLE - LA GENEVRAIE

Marc et Emilie GIBOUTET, son fils
et sa belle-fille ;
Marie et Matthieu,
ses petits-enfants ;
Françoise et Gilles FLACELIÈRE,
sa sœur
et son beau-frère ;
Brigitte, Dominique, Christelle,
Laurence, Jean-Pierre, Eric,
ses neveux et nièces,

profondément touchés par les
marques d'amitié et de sympathie
que vous leur avez témoignées lors
des obsèques de

Mme Claudine GIBOUTET

vous prient de trouver ici
l'expression de leurs sincères
remerciements.

ETS LOMBRAIGE
LE CHOIX FUNÉRAIRE
77140 NEMOURS
01 64 28 02 23



Le Parisien

Décès d'un proche ?

Informez, remerciez,
présentez vos condoléances
et honorez leur mémoire

01 87 39 80 00

carnets@teamedia.fr

www.annoncesleparisien.fr

TEAM
MEDIA

ANNONCES 77 | JUDICIAIRES & LÉGALES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2021 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 80 - 77 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 7 décembre 2020 et est la suivante pour les départements d'habitation du Parisien : Annonces judiciaires et légales : « Constitution de sociétés commerciales » : tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 1650 HT - Société par actions simplifiée (SAS) 1910 HT - Société par actions simplifiée à responsabilité limitée (SASL) 1410 HT - Société en nom collectif (SNC) 2190 HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 1470 HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARL à 1 personne) 1240 HT. Annonces judiciaires et légales hors Constitution de sociétés commerciales : tarifs HT à la ligne : 80 (4,37 €) - 77-92-93-94 (5,38 €) - 77-78-95 (5,14 €)

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur
<http://avisdemarches.leparisien.fr>

Avis d'attribution



AVIS D'ATTRIBUTION

HOTEL DE VILLE VILLEPARISIS

M. Frédéric BOUCHE - Maire
32 rue de Ruzé - CS 50105
77273 VILLEPARISIS
mél : correspondance@ville-parisis.fr
web : <https://ville-parisis.fr/>

Objet : Entretien et réfection des peintures,
sofs souples et signalétique des bâtiments
Communaux
Référence acheteur : 2020/13
Nature du marché : Travaux
Procédure adaptée
Classification CPV :
Principale : 45422110 - Travaux de peinture
de bâtiments
Complémentaires : 45432111 - Travaux de
pose de revêtements de sols souples
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse
appréciée en fonction des critères énoncés
ci-dessous avec leur pondération
50 - Valeur technique de l'offre
10 - Délai d'exécution
40 - Prix

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Melun
43, rue du Général de Gaulle
BP 8630 - 77008 Melun - Cedex
Tél : 01 60 56 66 30 - Fax : 01 60 56 66 10
greffe.ta-melun@juradm.fr
Attribution du marché

Enquête publique

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBA- NISME DE LA COMMUNE DE DONNEMARIE-DONTILLY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Président de la

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASSEE MONTAIS

par arrêté n°67 en date du 21 septembre 2020,
a décidé de mettre à l'enquête publique les
dispositions du projet de modification du plan
local d'urbanisme de la Commune de
Donnemarie-Dontilly.
Ce projet a pour objectif la suppression du
secteur UCC au bénéfice de la zone UX.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'en-
quête seront déposés en mairie de Donne-
marie-Dontilly, pendant 33 jours consécutifs,
du 18 janvier 2021 au 19 février 2021.

Le public pourra prendre connaissance du
dossier et consigner ses observations, pro-
positions et contre-propositions, sur le re-
gistre ouvert à cet effet ou les adresser par
correspondance au commissaire enquêteur
au siège de l'enquête :
- Les pièces du dossier seront également
consultables sur un site électronique dé-
dié : <https://www.democratie-active.fr/plu-donnemariadontilly/>.

Monseigneur Jean-Pierre MARJOLET, le commis-
saire enquêteur sera présent et recevra :
- lundi 18 janvier 2021 de 9h00 à 12h00 ;
- samedi 6 février 2021 de 9h00 à 12h00 ;
- vendredi 19 février 2021 de 14h00 à 17h00.

Aux termes de cette enquête publique, le
Conseil communautaire se prononcera par
délibération sur l'approbation du projet de
modification du PLU de la Commune de Don-
nemarie-Dontilly, éventuellement modifié
afin de tenir compte des conclusions de l'en-
quête publique et des différents avis
recueillis.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consul-
ter les conclusions du commissaire en-
quêteur au siège de la Communauté de
Communes et sur le site Internet dé-
dié : <https://www.democratie-active.fr/plu-donnemariadontilly/>, pendant une durée
d'un an.



2ème avis d'enquête publique

Modification n°3 du Plan Local d'Urba- nisme de Bois-le-Roi

Par arrêté n°2020-050 du 30 novembre
2020, le Président de la

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

a ordonné l'ouverture de l'enquête publique
portant sur la modification n°3 du PLU de
Bois-le-Roi.

Les objectifs de la procédure sont de : protéger
les éléments patrimoniaux bâtis et pay-
sagers les plus remarquables du territoire,
protéger la diversité commerciale et de ser-
vices du quartier de la gare, encadrer le dé-
veloppement du quartier de la gare par la mise
en place d'un périmètre d'atténuation, tolérer
certaines règles écrites et graphiques (regle-
ment, zonage et servitudes) du fait de l'évo-
lution de la réglementation nationale et de
plusieurs années de pratique de l'instruction
des autorisations d'urbanisme

A cet effet, le premier vice-président du tri-
bunal administratif de Melun a désigné M.
Jean-Pierre MARJOLET, colonel retraité, en
qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du mardi 5
janvier 2021 à 9h au jeudi 4 février 2021
à 17h en mairie de Bois-le-Roi (siège de l'en-
quête publique) aux jours et heures habituels
d'ouverture.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la dis-
position du public en Mairie de Bois-le-Roi
aux dates et horaires suivants :
- Le mardi 5 janvier 2021 entre 9 h et 12 h
- Le samedi 23 janvier 2021 entre 9 h et 12 h
- Le jeudi 4 février 2021 entre 14 h et 17 h

En raison du contexte sanitaire et sur le fon-
dement du décret n°2020-884 du 17 juillet
2020, le public sera tenu de porter obligato-
irement un masque au sein des locaux admi-
nistratifs lors de sa consultation du dossier
d'enquête publique et durant sa réception par
le Commissaire-Enquêteur lors de ses
permanences.

Le dossier d'enquête publique comprend : le
dossier de modification n°3 du PLU de Bois-
le-Roi, le bilan de la concertation, les pièces
administratives annexes, les avis des per-
sonnes publiques associées et consultées, la
décision de l'autorité environnementale
exemptant d'évaluation environnementale la
modification n°3 du PLU de Bois-le-Roi.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dos-
sier d'enquête publique sera disponible en
mairie de Bois-le-Roi (siège de l'enquête pu-
blique) 4 Avenue Paul Doumer - 77500 Bois-
le-Roi où le public pourra en prendre
connaissance pendant les jours et heures ha-
bituels d'ouverture (du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h
à 12h) ainsi que lors des permanences du
Commissaire-Enquêteur.

Il sera également disponible au siège de la
communauté d'agglomération du Pays de
Fontainebleau situé au 44 rue du Château -
77300 Fontainebleau ainsi qu'à l'adresse sui-
vante : www.pays-fontainebleau.fr/enquete-publique-16, sur le site internet de la
commune de Bois-le-Roi <https://www.ville-bois-le-roi.fr/> et sur un poste informatique
mis à disposition du public au siège de la com-
munauté d'agglomération du lundi au ven-
dredi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 16h45).

Pendant toute la durée de l'enquête, le pu-
blic pourra consigner ses observations, pro-
positions et contre-propositions en Banque
Française - sur le registre papier ouvert à cet
effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés
par le commissaire-enquêteur, qui sera tenu
à la disposition du public au siège de la mai-
rie de Bois-le-Roi pendant la durée de l'en-
quête aux jours et heures habituels
d'ouverture, par courrier postal à l'attention
de M. Jean-Pierre MARJOLET, commis-

saire-enquêteur au siège de l'enquête en Mai-
rie - 4 Avenue Paul Doumer - 77500
Bois-le-Roi, par courrier à l'adresse suivante
enquêtespubliques@ville-bois-le-roi.fr en ligne
sur la page de l'enquête publique : www.pays-fontainebleau.fr/enquete-publique-16.

Les pièces-jointes ne devront pas dépasser
5 mégaoctets. Seules les observations et pro-
positions reçues pendant le délai de l'enquête
soit du mardi 5 janvier 2021 à 9 h jusqu'au
jeudi 4 février 2021 à 17 h au plus tard, y
compris par voie électronique et courrier pos-
tal, seront prises en considération.

Ces observations, propositions et contre-pro-
positions seront tenues dans les délais
délais à la disposition du public au siège de
l'enquête et seront accessibles sur le site in-
ternet <https://www.ville-bois-le-roi.fr/> et sur le
site www.pays-fontainebleau.fr/enquete-publique-16 pendant toute la durée de
l'enquête.

Il n'est pas prévu de réunion d'information et
d'échanges.

Le rapport et les conclusions du commissaire
enquêteur seront tenus à la disposition du
public au siège de la communauté d'agglom-
ération et en mairie de Bois-le-Roi aux jours
et heures habituels d'ouverture ou ils pour-
ront être consultés dès leur réception et pen-
dant un an à compter de la date de clôture de
l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, le dossier de
plan local d'urbanisme pourra être soumis à
l'approbation au conseil communautaire,
éventuellement amendé pour tenir compte
des résultats de l'enquête.

CONTACT
COMMERCIAL
Annonces Légales:
01 87 39 84 00